

AdsSpy: [4 sites by this GAnalytics ID](#) ?



Vos crédits au meilleur taux

Notre travail est de vous aider à rechercher les meilleures conditions commerciales correspondant à votre situation au moment où vous en avez besoin.

Nous vous accompagnons de l'étude à la réalisation de vos projets personnels tels que :

- le crédit immobilier pour l'achat de maison, terrain, appartement, immeuble, etc. ;
- le crédit immobilier pour vos travaux, constructions ;
- la négociation du tarif d'assurances le moins cher ;
- la renégociation de vos crédits immobilier (profitez de la baisse des taux pour faire des économies) ;
- le regroupement de tous vos crédits en un seul plus léger (immobilier, consommation ou les deux) ;
- l'optimisation de votre épargne.

Note : Finance Immo est une entreprise 100 % privée qui n'appartient à aucun groupe de banques ou d'assurances.

www.FinanceImmo.com

Le contrat d'assurance des accidents corporels

- 1 Généralités.**
- 2 Qu'est-ce qu'un accident corporel ?**
- 3 Les garanties.**
- 4 Les prestations indemnitaires.**
- 5 Questions / Réponses.**

1 - Généralités.

Ce type d'assurance verse une indemnité en cas d'incapacité, d'invalidité ou de décès suite à un accident. Ces contrats couvrent les accidents de la vie privée et certains sports.

2 - Qu'est-ce qu'un accident corporel ?

C'est une atteinte faite au corps par une action soudaine, extérieure et indépendante de la volonté de l'assuré ou du bénéficiaire.

Sont exclus :

- Tout ce qui est provoqué intentionnellement.
- Le suicide ou tentative.
- Les accidents suite à une prise d'alcool.
- Les lésions soudaines mais ayant une origine interne (hémorragies cérébrales, lumbagos...).
- Les blessures suite à des émeutes ou guerres.

3 - Les garanties.

La garantie décès

L'assureur verse une rente ou un capital au bénéficiaire du contrat ou à ses ayants droit.

Garantie invalidité ou incapacité permanente

L'assureur verse une rente ou un capital en cas d'invalidité permanente qu'elle soit totale ou partielle. Le taux d'invalidité est fixé par un médecin expert et respecte un barème.

Incapacité temporaire

Une indemnité journalière vous est versée si vous ne pouvez plus exercer votre profession, elle est payable dès le premier jour

mais elle est limitée dans le temps.

Les frais de soins

Les frais liés à l'accident comme l'ambulance, l'hospitalisation, les consultations et la rééducation sont pris en charge.

4 - Les prestations indemnitaires.

Elles déterminent ce qui aurait été la vie de l'assuré, s'il n'avait pas été victime d'un accident. L'assureur peut exercer un recours contre le responsable après avoir versé une indemnité à son assuré. Les frais médicaux sont considérés comme une prestation indemnitaire.

Pour plus d'informations, renseignez-vous auprès de votre assureur ou de la FFSA. www.ffsa.fr

5 - Questions / Réponses.



Si vous vous posez des questions ou souhaitez approfondir un thème, consultez le forum de Finance Immo.

Vous pouvez trouver des réponses dans des discussions traitant du même sujet, ou bien poster un message auquel nos services répondront dans les meilleurs délais.

Les derniers messages de la rubrique assurance :

- ▶ première échéance de l'assurance décès/invalidité
- ▶ assurance chômage et rupture conventionnelle
- ▶ assurance suite a demande de pret
- ▶ remboursement des montants d'assurance lors de l'annulation d'une VEFA
- ▶ tarif d'assurance de crédit immo

Comment profiter des services de Finance Immo ?

L'unique démarche à faire pour profiter de nos services gratuits est de saisir votre dossier en ligne

(www.FinanceImmo.com) ou de nous appeler directement par téléphone (0800 400 801). Vous serez rapidement pris en charge par un conseiller qui vous suivra tout au long de la réalisation de votre projet.

Au maximum 48 h après la réception de votre dossier complet, vous serez contacté par l'un de nos conseillers pour faire un point ensemble sur votre projet.

Finance Immo © - RCS 443 740 121 rcs nice -741G - Siège social : 52 rue Gioffredo 06000 Nice - © Copyright Finance Immo 2001-2008. Tous droits réservés.